



BASTILLE · GARNIER · 3^E SCÈNE

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Directeur général de l'Opéra national de Paris,

Vu le décret n°94-111 du 5 février 1994 modifié fixant le statut de l'Opéra national de Paris ;

Vu le décret du 26 août 2020 portant nomination de Monsieur Alexander NEEF aux fonctions de Directeur général de l'Opéra national de Paris ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 191 ;

DECIDE

Article 1er

Délégation permanente de signature est donnée à Madame Elisabeth PLATEL, Directrice de l'Ecole de Danse, à effet de signer, dans la limite du budget notifié à l'Ecole de Danse :

En dépenses :

- Les engagements de dépenses d'un montant inférieur à 40 000 euros H.T., à l'exception des frais liés à l'organisation des réceptions et des missions ;
- Toute certification de service fait dès lors qu'elle n'excède pas le montant de l'engagement juridique initial ;
- Toute demande de paiement anticipé par rapport au délai de paiement en vigueur appliqué aux factures fournisseurs, dans la limite d'un délai minimal de quinze jours ;
- Les attestations de présence du personnel rattaché à l'Ecole de Danse ;
- Les attestations de présence des artistes invités pour le paiement de leurs rémunérations liées aux activités de l'Ecole de Danse ;
- Les demandes et les validations de remboursement des frais de voyage et/ou défraiements des artistes invités dans le cadre des activités de l'Ecole de Danse.

En recettes :

Les recettes d'un montant inférieur à 40 000 euros H.T.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Elisabeth PLATEL, sans que cette condition soit opposable aux tiers, délégation de signature est donnée, dans les conditions visées à l'article 1, à Madame Vanessa HURTELOUP, administratrice de l'Ecole de Danse, à l'exception des dépenses et des recettes liées aux régies d'avances et de recettes de l'Ecole de danse.

Article 3

La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Opéra national de Paris et au Bulletin Officiel du Ministère de la Culture.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2020

Alexander NEEF

Original : Service émetteur DAF
Copies : Secrétariats AC, DG, DRH
Bénéficiaires de la délégation

Signature des bénéficiaires
Elisabeth PLATEL
Vanessa HURTELOUP